

Enquête sur l'homicide

Questionnaire sur l'événement

À L'USAGE EXCLUSIF DE STATISTIQUE CANADA			
Identificateur de l'événement	Code de la province		
Service de police	RMR		
Date d'entrée des données	Année	Mois	Jour
Date de modification	Année	Mois	Jour

Veuillez fournir les renseignements au moment de l'événement.

Voir les **instructions au verso** dans le cas des questions suivies d'un astérisque (*) ou consulter le Guide de déclaration pour l'Enquête sur l'homicide, qui est accessible sur l'Extranet du CCSJ.

1. Nom du service de police où l'homicide s'est produit		2. Code du répondant		3. N° du dossier de l'événement	
4. Nombre de victimes d'homicide		5. Nombre de suspects pouvant être inculpés d'homicide		6. Date de l'événement (c.-à-d. la date de l'attaque, si la date exacte est inconnue, estimer la date) Année Mois Jour	
7. Heure de l'événement (si l'heure exacte est inconnue, estimer l'heure) 1 <input type="radio"/> 0 h 01 à 4 h 2 <input type="radio"/> 4 h 01 à 8 h 3 <input type="radio"/> 8 h 01 à 12 h 4 <input type="radio"/> 12 h 01 à 16 h 5 <input type="radio"/> 16 h 01 à 20 h 6 <input type="radio"/> 20 h 01 à 24 h 9 <input type="radio"/> Inconnue		8. Type d'endroit où l'acte criminel a été commis * (Cochez une seule case.) 01 <input type="radio"/> Maison unifamiliale, maison en rangée 02 <input type="radio"/> Autre unité d'habitation résidentielle (p.ex. maison de chambres, dortoir, résidence pour personnes âgées) 03 <input type="radio"/> Édifice à appartements 04 <input type="radio"/> Hôtel, motel, chambres d'hôtes 05 <input type="radio"/> Dépanneur 06 <input type="radio"/> Poste d'essence 07 <input type="radio"/> Banque, société de fiducie 08 <input type="radio"/> Bar, restaurant, club 09 <input type="radio"/> Autre établissement commercial ou entreprise 10 <input type="radio"/> Parc de stationnement 11 <input type="radio"/> École primaire ou secondaire * 12 <input type="radio"/> Université ou collège 13 <input type="radio"/> Établissement correctionnel 14 <input type="radio"/> Centre résidentiel communautaire ou maison de transition 15 <input type="radio"/> Établissement public 16 <input type="radio"/> Véhicule appartenant à un particulier 17 <input type="radio"/> Taxi, limousine 18 <input type="radio"/> Transport en commun ou installations connexes 19 <input type="radio"/> Rue, chemin, autoroute 20 <input type="radio"/> Aire ouverte * 21 <input type="radio"/> Autre – précisez 99 <input type="radio"/> Inconnu			
9. Occupation du domicile où l'homicide a été commis 1 <input type="radio"/> Occupation conjointe par une ou plusieurs victimes et un ou plusieurs suspects pouvant être inculpés 2 <input type="radio"/> Occupation par une ou plusieurs victimes 3 <input type="radio"/> Occupation par un ou plusieurs suspects pouvant être inculpés 4 <input type="radio"/> Aucune victime ni aucun suspect pouvant être inculpé n'occupait le domicile 9 <input type="radio"/> Inconnue		10. Lieu de l'événement (s'il s'agit d'un lieu rural, indiquer le secteur, le canton et sa distance par rapport à la ville la plus proche) Ville, cité, village Comté, canton, municipalité rurale Code postal			
11. Infraction la plus grave (indiquer même si l'homicide n'est pas résolu) 1 <input type="radio"/> Meurtre au premier degré 2 <input type="radio"/> Meurtre au second degré 3 <input type="radio"/> Homicide involontaire coupable 4 <input type="radio"/> Infanticide		12. Classement de l'infraction * 1 <input type="radio"/> Classée par mise en accusation (portée ou recommandée) 2 <input type="radio"/> Classée par suicide 3 <input type="radio"/> Classée sans mise en accusation – précisez 4 <input type="radio"/> Non classée ► Passez à la question 14.		13. Date de classement Année Mois Jour	
14. Infraction connexe commise par le suspect pouvant être inculpé qui a mené à cet homicide * (p. ex. vol qualifié qui aboutit au décès de la (des) victime(s)) (Cochez l'infraction la plus grave.) 88 <input type="radio"/> Aucune infraction connexe 01 <input type="radio"/> Agression sexuelle 02 <input type="radio"/> Voies de fait 03 <input type="radio"/> Enlèvement, rapt, etc. 04 <input type="radio"/> Vol qualifié – d'une personne 05 <input type="radio"/> Vol qualifié – banque, autre établissement commercial 06 <input type="radio"/> Harcèlement criminel 07 <input type="radio"/> Autre crime de violence 08 <input type="radio"/> Incendie criminel 09 <input type="radio"/> Introduction par effraction 10 <input type="radio"/> Vol 11 <input type="radio"/> Autre crime contre la propriété 12 <input type="radio"/> Infraction relative à la prostitution 13 <input type="radio"/> Autre infraction au Code criminel 14 <input type="radio"/> Loi réglementant certaines drogues et autres substances 15 <input type="radio"/> Infraction aux autres lois fédérales ou aux lois provinciales 99 <input type="radio"/> Inconnue					
15. Indiquez le type de drogue en cause si l'homicide était lié au commerce de drogues illicites * (c.-à-d. trafic de drogues ou règlement de compte lié à la drogue) (Cochez la drogue dont il est question dans l'infraction la plus grave prévue par la LRDS.) 88 <input type="radio"/> Aucune drogue 01 <input type="radio"/> Cannabis 02 <input type="radio"/> Cocaïne (incluant le crack) 03 <input type="radio"/> Héroïne 04 <input type="radio"/> Autres drogues et substances contrôlées 05 <input type="radio"/> Preuve de drogues – genre inconnu 99 <input type="radio"/> Inconnue			16. Preuve que cet événement était lié à une bande (impliquant le crime organisé ou des bandes de rue) 0 <input type="radio"/> Soupçonné 1 <input type="radio"/> Oui 2 <input type="radio"/> Non 9 <input type="radio"/> Inconnu		

17. Mobile apparent du crime * (Cochez une seule case.)

- | | | |
|---|--|--|
| 01 <input type="radio"/> Règlement de comptes (p. ex. affaires de drogues ou de bandes) | 07 <input type="radio"/> Gain financier, protection de l'actif | 13 <input type="radio"/> Euthanasie ou suicide assisté |
| 02 <input type="radio"/> Vengeance | 08 <input type="radio"/> Protection personnelle (p. ex. épouse ou époux battu) | 14 <input type="radio"/> Sans mobile apparent |
| 03 <input type="radio"/> Jalousie | 09 <input type="radio"/> Crime de haine * | 15 <input type="radio"/> Autre – précisez |
| 04 <input type="radio"/> Dissimulation (p. ex. tuer un nouveau-né) | 10 <input type="radio"/> Crainte d'être arrêté | <input type="text"/> |
| 05 <input type="radio"/> Dispute ou querelle | 11 <input type="radio"/> Terrorisme, cause politique | |
| 06 <input type="radio"/> Frustration, colère ou désespoir | 12 <input type="radio"/> Violence sexuelle | 99 <input type="radio"/> Inconnu |

18. Description de l'événement * (Donnez un résumé des circonstances de l'homicide et des facteurs qui y ont conduit.)

AUTORISATION Cela autorise le statisticien en chef à communiquer au public l'information agrégée fournie sur ces questionnaires, **sauf des données permettant une identification personnelle** (p. ex. nom, date de naissance, numéro FPS).

Nom de l'agent responsable (Veuillez écrire en lettres moulées.)	Nom du service de police ou du détachement
---	---

Signature	Date	Numéro de téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Instructions

L'agent de police enquêteur est la personne idéale pour remplir ce questionnaire.

8. **École primaire ou secondaire** – Inclut les parcs de stationnement extérieurs et les terrains de jeux durant les heures normales de classe et après les heures de classe lorsqu'ils servent aux fins d'éducation (p. ex. une école du soir pour adultes), d'activités parascolaires approuvées par l'école (p.ex. un événement sportif, une danse à l'école) et d'autres événements (p.ex. des réunions de scoutisme, la location de gymnases). Il faut attribuer aux homicides perpétrés sur le terrain de l'école après les heures de fermeture la valeur « 20 – Aire ouverte ».
- Aire ouverte** – Comprend les endroits auxquels le public a accès, comme les étendues d'eau, les parcs, les terrains de jeux, les terrains boisés et les bateaux de plaisance ne servant pas de résidence temporaire.
12. **Classement de l'infraction** – Lorsque les affaires sont classées par mise en accusation, par un suicide ou sans mise en accusation, veuillez envoyer les questionnaires sur l'accusé ou le suspect pouvant être inculpé aux responsables du Projet de l'homicide, Centre canadien de la statistique juridique.
14. **Infraction connexe** – Si l'intention de l'inculpé était de commettre une autre infraction qui a alors abouti à l'homicide, une infraction connexe devrait être déclarée. Si la police peut déterminer que l'intention de l'auteur était de commettre l'homicide dès le début, il ne peut alors y avoir d'infraction connexe.
15. **Commerce de drogues illicites** – Comprend tous les homicides dans lesquels l'auteur présumé ou la victime était impliqué dans le trafic de drogues illicites (p. ex. le trafic de stupéfiants, le règlement de compte ou d'une dette imputable à la drogue et les différends liés au trafic de drogues, incluant l'importation, le trafic et la possession de drogues. Cette question ne signifie pas que l'auteur présumé ou la victime était ou non sous l'influence de la drogue au moment de l'affaire.
17. **Crime de haine** – Comprend tous les homicides où le mobile principal de l'auteur présumé était la haine, les préjugés ou les partis pris concernant la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, l'incapacité mentale ou physique, l'orientation sexuelle et tout autre facteur similaire.
18. **Description de l'événement** – Dans vos propres mots, fournissez de plus amples détails sur les motifs de l'homicide et les événements qui y ont conduit. Le CCSJ communiquera avec l'agent enquêteur pour obtenir des précisions en cas d'omission de détails importants sur l'homicide ou d'attribution de la valeur « Inconnu » et d'explication insuffisante.

Aux répondants

Autorité : Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Objectif de l'enquête : La présente enquête vise à recueillir les données essentielles à la production de statistiques sur l'étendue et la nature des homicides au Canada. Les résultats agrégés sont utilisés par les décideurs de politiques fédérales et provinciales aussi bien que les chercheurs privés et publics. Les données sont largement diffusées par les médias dans le but d'informer le grand public.

Confidentialité : La Loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies dans le cadre de cette enquête qui permettraient d'identifier toute personne ou répondant sans que celui-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement sous forme agrégée. **Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toutes autres lois.**

Correspondance : Réception Central, SC 0505
 Division des opérations et de l'intégration
 150 Promenade du Pré Tunney, Statistique Canada
 Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone : Sans frais : 1-800-659-8229
 Télécopieur : 1-888-883-7999

Courriel : enq-homi@statcan.gc.ca

